



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revendications des infirmiers libéraux

Question écrite n° 34259

Texte de la question

Mme Valérie Beauvais attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conclusions des états généraux infirmiers qui se sont tenus le 1er octobre 2020. Ces états généraux ont fait ressortir pas moins de 25 propositions élaborées par 34 organisations infirmières. Certaines de ces propositions sont à destination des infirmiers libéraux. Parmi ces propositions, trois d'entre elles sont particulièrement attendues par les infirmiers libéraux, dont celle qui consiste à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, instituer une consultation infirmière d'évaluation et de coordination du parcours de santé (analyse de la situation de la personne, bilan vaccinal, planification des besoins et des interventions nécessaires), qui décharge les services d'urgence en instituant une consultation infirmière de premier recours pour la prise en charge des affectations bénignes ou des petites plaies, avec réorientation, si besoin, vers le médecin généraliste ou spécialiste et qui inscrit dans le code de la santé publique les professionnels infirmiers comme acteurs de premiers recours. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend répondre favorablement à la mise en œuvre de ces propositions.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Beauvais](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34259

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2020](#), page 8341

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)